

Amnistie internationale Canada francophone, Assemblée générale annuelle, 7 mai 2022

Amnistie internationale Canada francophone

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle

LE 7 MAI 2022

Cette Assemblée générale annuelle s'est tenue en mode hybride

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

France-Isabelle Langlois, directrice générale de la section, ouvre l'assemblée.

- France-Isabelle Langlois procède à la reconnaissance du territoire autochtone non cédé
- Elle se présente aux membres de l'Assemblée et leur souhaite la bienvenue. Des directives sont données en vue de faciliter le déroulement de l'Assemblée tenue en mode hybride.

2. ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Julien Silvestre, président du Conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres. Il souligne l'importance de tenir cette Assemblée, malgré les conditions difficiles de la pandémie.

Il signale que, dans les dernières années, les discours se polarisent, de nombreux droits sont bafoués et les dynamiques sociales, politiques et économiques bouleversent la vie collective, etc. Le mandat d'AICF reste donc pertinent. Il rappelle également les avancées de l'année 2021 : la libération de Lazhar Zouaïmia et le travail réalisé par Amnistie pour Raif Badawi.

Une minute de silence en hommage à l'Ukraine est tenue.

Julien Silvestre souhaite à tous et toutes une excellente Assemblée et procède à l'élection des présidente et secrétaire d'Assemblée, des débats et des élections.

AGA-01-07052022

- ⇒ *Sur une proposition de **Claude Savoie**, appuyée par **Kristina Maud Bergeron**, il est résolu à l'unanimité que **Jade Assayag** agisse comme secrétaire de l'Assemblée générale, des débats et des élections.*

AGA-02-07052022

- ⇒ *Sur une proposition de **Claude Lefrançois**, appuyée par **Claude Savoie**, il est résolu à l'unanimité que **Hélène Lagacé** agisse comme présidente de l'Assemblée générale, des débats et des élections.*

3. VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU QUORUM

La présidente de l'Assemblée confirme que l'avis de convocation a bien été transmis dans le délai requis de trois mois avant la tenue de l'Assemblée et que cet avis comportait l'information requise tel que stipulé dans les règlements généraux de l'organisme.

Elle précise que seul-e-s les membres en règle ont droit de vote.

Le quorum est constaté à plus de 30 membres. Elle invite les membres à s'exprimer durant l'Assemblée en utilisant les divers outils mis à leur disposition, puis rappelle la liste des documents transmis.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente de l'Assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucune modification, aucun ajout n'est demandé.

AGA-03-07052022

⇒ *Sur une proposition de **Kristina Maud Bergeron**, appuyée par **Yvon Lamonde**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.*

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Personne ne demande à ce que la lecture en soit faite; le procès-verbal présenté ne suscite aucune question ni demande de modification.

AGA-04-07052022

⇒ *Sur une proposition de **Gilles Marsolais**, appuyée par **Kristina Maud Bergeron**, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'AGA 2021 tel que présenté.*

AGA-05-07052022

⇒ *Sur une proposition de **Claude Savoie**, appuyée par **Justine Blais**, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du 6 novembre 2021 tel que présenté.*

6. RAPPEL DES CANDIDATURES

La présidente de l'Assemblée rappelle les postes qui sont en élection au Conseil. Les 7 postes en élections au Conseil d'administration sont présentés :

- Un (1) poste de président·e (mandat de 2 ans) – OUVERT ;
- Un (1) poste de trésorier ou trésorière (mandat de 1 an) – OUVERT ;
- Un (1) poste de secrétaire (mandat de 2 ans) – OUVERT;
- Un (1) poste d'administrateur ou administratrice (mandat de 1 an) – OUVERT ;
- Deux (2) postes d'administrateur ou administratrices (mandat de 2 ans) – FERMÉS ;
- Un (1) poste de représentant·e des groupes locaux (mandat de 2 ans) – OUVERT;
- Un (1) poste de délégué·e à l'assemblée mondiale 2023 – FERMÉ.

Des candidatures spontanées sont acceptées pour les postes encore ouverts.

Seul·e-s les membres en règle peuvent déposer leur candidature.

Ceux et celles se manifestant auront droit à une minute de présentation devant l'Assemblée durant la présentation des candidat·e-s à 12h05.

Candidatures spontanées :

- **Nazim Ait Ourdja** pour le poste de secrétaire
- **Catherine Gaudreau** pour le poste de trésorière.

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Julien Silvestre réalise une brève revue des résultats du CA pour l'année 2021. Les activités en présentielles ont repris en partie. Les finances sont au beau fixe. L'équipe et le CA travaillent à diversifier et à accroître les revenus. Trois chantiers ont plus particulièrement occupé le CA :

- **(1)** mise en œuvre de la déclaration IDÉAA (Inclusion, diversité, équité, anti-racisme et anti-oppression, adoptée à l'unanimité) dans les règlements et les manières d'agir d'AICF ;
- **(2)** préparation du Plan stratégique 2022-2030 ;
- **(3)** révision de la gouvernance et des règlements généraux afin de tenir compte des enjeux de diversité et d'inclusion et de mettre adéquatement en œuvre le Plan stratégique 2022-2030.

Au niveau du Mouvement international, les défis n'ont pas non plus manqué.

Face aux impacts de la pandémie sur les droits humains, aux crises migratoires ainsi qu'à la radicalisation, le Cadre stratégique mondial, dont s'inspire le Plan stratégique d'AICF, a été adopté lors de l'Assemblée mondiale de l'été passé. Également, le leadership féministe et une meilleure répartition des ressources du Mouvement ont animé les conversations tout au long de l'année.

Pour terminer, Julien Silvestre annonce au CA qu'il ne sollicitera plus son mandat de président. Après 10 ans autour de la table, il pense qu'une saine gouvernance des organisations appelle à un renouvellement du leadership et des idées. Préparer une saine transition est donc un chantier sur lequel il a également été travailler.

Il rappelle la pertinence du travail d'Amnistie, l'impact qui en découle et souligne la capacité de mobilisation collective qu'AICF semble être capable d'atteindre.

8. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

France-isabelle Langlois réfère au Rapport d'impact 2021 qui a été partagé avec tous les membres en version électronique. Une vidéo résumant ce rapport est présentée.

France-isabelle Langlois souligne que 2021 a été une année difficile. Elle remercie l'équipe qui, malgré la pandémie, a réalisé un important travail. Elle rappelle l'impact de la pandémie sur les droits humains : les injustices sont davantage présentes tandis que la crise climatique s'accroît et les courants populistes s'accroissent : « Nous vivons dans un monde de plus en plus polarisé où la démocratie et les droits humains sont remis en question et sont attaqués. Des conflits au Tigré, au Yémen, en Syrie, en Ukraine et ailleurs font toujours rage. Néanmoins, des voix s'élèvent, des défenseurs et défenseuses des droits humains continuent de lutter et des victoires sont remportées. »

Le Rapport d'impact 2021 témoigne des victoires emportées au cours de la dernière année, notamment sur le front climatique :

- La reconnaissance du droit à un environnement sûr, propre et durable par les Nations unies ;
- La création d'un poste de rapporteur ou rapporteuse spécial-e sur la promotion et la protection des droits humains dans le contexte des changements climatiques ;
- L'étude sur l'impact des changements climatiques sur les peuples autochtones autochtones au Québec, actuellement en cours, et que la section réalise en collaboration avec la communauté innue de Pessamit.

9. RAPPORT DU COMITÉ NATIONAL DES JEUNES

Les représentant-e-s du Comité national des jeunes (CNDJ) d'AICF rappelle les raisons d'être du CNDJ : Il fait la liaison entre les jeunes membres et le secrétariat d'AICF afin de faire valoir leurs points de vue et idéaux. Le CNDJ offre également de l'appui dans les écoles sous forme de formations, d'ateliers et de soutien matériel.

Les représentant-e-s du CNDJ mentionne que les deux dernières années ont été une période de changements en termes de responsabilité et de membership, que la stratégie du CNDJ est actuellement en révision, afin d'encourager une plus grande participation des jeunes.

Le Congrès annuel des jeunes sera une occasion d'inviter de nouveaux groupes jeunesse à s'impliquer.

10. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA TRÉSORERIE ET DU BUDGET

TRÉSORERIE

Le trésorier ayant quitté son poste pour raisons personnelles, le président, Julien Silvestre, présente les résultats financiers.

- ⇒ Les membres d'AICF ont reçu les états financiers audités par la firme Petrie Raymond. Celle-ci a confirmé que l'audit s'est déroulé dans les règles de l'art, selon les méthodes usuelles pour un OBNL, et a souligné la bonne collaboration de l'équipe. Aucune incohérence et anomalie n'ont été descellées et les incertitudes sur l'impact de la Covid ont été bien maîtrisées.
- ⇒ Les faits saillants du budget sont soulignés :
 - revenus : 2317 k\$ (+6% budget) ;
 - dépenses : 2143 K\$ (+0.24% budget) ;
 - résultats : 173 K\$ bruts et 36 k\$ nets;
 - et actifs nets : 644 k\$ (+6% 2020).

BUDGET 2022

Le président présente le budget 2022 :

- un revenu conservateur de 2 176 000\$;
- des dépenses de 2 171 482\$

Le président informe les membres qu'une étude salariale, selon le marché, a été demandée et que des révisions à la hausse des salaires devraient avoir lieu sous peu. Ce qui aura un impact sur le budget tel que présenté.

AICF cherchera, en 2022, à miser sur les stratégies éprouvées en 2021, notamment le numérique et l'ajustement des rôles de l'équipe de collecte de fonds, notamment dans le développement de la philanthropie.

La présidente de l'assemblée invite les membres à passer à l'adoption des rapports et autres résolutions :

AGA-06-07052022

*Sur une proposition de **Michel Barrette**, appuyée par **Roger Thiffault**, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la trésorerie tel que présenté.*

AGA-07-07052022

Sur une proposition de **Michel Barrette**, appuyée par **Claude Savoie**, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers 2021 vérifiés tel que présentés.

AGA-08-07052022

Sur une proposition de **Jean Piché**, appuyée par **Christian Roy**, il est résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2022 tel que présenté.

AGA-09-07052022

Sur une proposition de **Yvon Lamonde**, appuyée par **Marthe Savoie**, il est résolu à l'unanimité de nommer le Cabinet comptable Petrie Raymond comme personne vérificatrice comptable.

AGA-10-07052022

Sur une proposition de **Suzanne Chenier**, appuyée par **Catherine Gaudreau**, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du président tel que présenté.

AGA-11-07052022

Sur une proposition de **Sushil Handa**, appuyée par **Claude Savoie**, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la directrice générale tel que présenté.

AGA-12-07052022

Sur une proposition de **Narjes Guetat**, appuyée par **François Lavigne-Massicotte**, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du CNDJ tel que présenté.

11. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES RÉSOLUTIONS

Résolution No 1

Attendu que :

- 1) Le débat autour de la Loi 21 n'en est pas un entre le Bien d'un côté et le Mal de l'autre;
- 2) Ce débat à Amnistie internationale Canada francophone (AICF) se situe sur le plan juridique mais exclut les aspects historique, sociologique et culturel;
- 3) Les promoteurs et opposants présentent chacun un argumentaire juridique solide;
- 4) Ce débat divise les Canadiens tant anglophones que francophones ainsi que les membres d'AICF ;
- 5) Ce débat est bien éloigné de la mission première d'Amnistie internationale;

Nous proposons :

Qu'Amnistie internationale Canada francophone (AICF) se retire du débat sur la Loi 21

- Proposé par **Gilles Marsolais**, membre d'AICF
- Appuyé par **Yvan Lamonde**, membre d'AICF

Le président du CA, Julien Silvestre, et la directrice générale, France-Isabelle Langlois, rappellent les raisons de la position d'AICF concernant la Loi 21, et que contrairement à ce qui est exprimé par le proposeur, celle-ci est tout à fait conforme à la mission d'Amnistie internationale, qu'elle se base exclusivement sur le droit international en matière de droits humains et qu'elle est conforme à la position générale du mouvement dans l'ensemble des pays où on retrouve des lois ou des projets de lois visant à interdire le port de signes religieux.

Des membres de l'assemblée prennent également la parole en soutien à la position d'AICF.

Claude Savoie demande le vote.

Seules 5 personnes votent en faveur de la proposition.

La proposition est rejetée à la majorité.

12. ÉLECTIONS DU CA : PRÉSENTATION DES CANDIDATS

La présidente de l'assemblée, invite les candidats et candidates aux différents postes à se présenter aux membres.

Le candidat spontané Nazim Ait Ourdja se présente à l'assemblée.

Les vidéos des autres candidat-e-s sont présentées :

1 poste de président.e (mandat de 2 ans) – OUVERT :

- Odélie Joly;

1 poste de trésorier.ère (mandat de 1 an) – OUVERT :

- Catherine Gaudreault (candidature spontanée)
- Marie-France Cloutier;

1 poste de secrétaire (mandat de 2 ans) – OUVERT :

- Nazim Ait Ourdja (candidature spontanée)
- François-Lavigne Massicotte;

1 poste d'administrateur.rice (mandat de 1 an) – OUVERT :

- Catherine Gaudreault,
- Fouzia Bazid,
- Katia P. Dinardo,
- Mohamed Barry
- Elda Saint Vil;

2 postes d'administrateur.rices (mandat de 2 ans) :

- Carolline Mimeault,
- Hajar Jerroumi,
- Laurence Delage,
- Catherine Marcoux,

- Catherine Gaudreau,
- Ivan Tchotourian,
- Sophie Rondeau,
- Michael Wodzichi
- Chloe Nahas;

1 poste de représentant.e des groupes locaux (mandat de 2 ans) – OUVERT :

- Justine Blais;

1 poste de délégué.e à l'assemblée mondiale 2023 :

- François-Lavigne Massicotte.

Le déroulement du vote expliqué et le vote est ouvert.

Postes en validation

La présidente de l'assemblée procède à la validation des postes de représentant.e-s sur le CA, nommé.e-s par leurs pairs.

Des propositions ont été faites et l'Assemblée est appelée à les valider.

Représentant.e des employé.e-s

AGA-13-07052022

*Sur une proposition du CA, appuyée par **Philippe U. Del Drago**, il est résolu à l'unanimité d'entériner la nomination de **Narjes Guetat** à titre d'administratrice représentante des employé.e-s pour le mandat d'un an.*

Représentant.e du Comité national des jeunes

AGA-14-07052022

*Sur une proposition du CA, appuyée par **Narjes Guetat**, il est résolu à l'unanimité d'entériner la nomination de **Gabriel-le Crovasce** à titre d'administratrice représentante du CNDJ pour un mandat d'un an.*

Élection des personnes scrutatrices

AGA-15-07052022

*Sur une proposition de **Michel Barrette** appuyée par **Gilles Sabourin**, **Gabrielle Pauzé** et **Jean Santirosi** sont désigné.e.s à l'unanimité scrutateur et scrutatrice.*

13. CONFÉRENCE SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES EN TERRITOIRE WET'SUWET'EN

AICF accueille le **Chef Na'Moks**, chef héréditaire du clan Tsayu de la Nation Wet'suwet'en en Colombie-Britannique. Il présente les graves violations de droits humains que confrontent sa nation, dans sa lutte contre le passage du gazoduc Coastal Gaz Link sur son territoire sans le consentement

libre, préalable et éclairé de toutes les parties de la communauté, dont les chefs héréditaires. Il présente également les violences policières dont est victime les membres de la communauté et la surveillance électronique à laquelle ils et elles sont soumis.

Tara Scurr, responsable des campagnes chez Amnistie internationale Canada anglophone, présente le travail d'Amnistie en soutien aux Wet'suwet'en.

Les deux interventions sont suivies d'une période d'échanges et de questions.

14. REMISE DES PRIX

France-Isabelle Langlois annonce le gagnant du prix Benenson-Humphrey, bourse de 2500\$ (1500\$ d'AIC et 1000\$ du groupe de la Rive-Sud), en hommage au fondateur d'Amnistie internationale (Peter Benenson) et au fondateur d'Amnistie internationale Canada (John Humphrey). Cette bourse a pour objectif d'appuyer les défenseurs et défenseuses des droits ou les victimes des violations des droits humains et de reconnaître leur combat en faveur des droits humains.

Cette année, le prix Benenson-Humphrey est remis à **Lazhar Zouaïmia**, membre militant de longue date d'Amnistie internationale Canada francophone et citoyen canadien ayant la double nationalité.

Il a été arrêté à Constantine en Algérie, le 19 février 2022, alors qu'il s'apprêtait à rentrer au Canada après un séjour dans sa famille. Lazhar Zouaïmia a finalement pu rentrer au Canada le 5 mai 2022, après avoir passé presque trois mois en Algérie retenu par les autorités. La parole est laissée à Lazhar Zouaïmia qui remercie Amnistie internationale ainsi que les autres donateurs.

Le **prix d'engagement militant volet jeunesse** est remis au Collège Jésus-Marie de Sillery.

Le **prix d'engagement militant adulte** revient au Groupe local de Montréal Outremont. Un cadeau, réalisé par Jacques Goldstyn, est offert au chef Na'Moks.

15. RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Les résultats des élections sont annoncés : **Odélie Joly** (poste de président.e, mandat de 2 ans); **Marie-France Cloutier** (poste de trésorier.ère, mandat de 1 an); **François-Lavigne Massicotte** (poste de secrétaire, mandat de 2 ans), **Fouzia Bazid** (poste d'administrateur.rice, mandat de 1 ans); **Hajar Jerroumi** et **Chloe Nahas** (postes d'administrateur.rices, mandat de 2 ans); **Justine Blais** (poste de représentant.e des groupes locaux, mandat de 2 ans); **François-Lavigne Massicotte** (poste de délégué.e à l'assemblée mondiale 2023).

16. MOT DE LA FIN DE LA DIRECTRICE

France-Isabelle Langlois souligne que l'équipe d'AICF, ses membres, stagiaires et bénévoles, militants et militantes peuvent être fiers et fières de leurs accomplissements. Elle invite les membres à prendre connaissance du rapport d'impacts préparé par AICF, qu'ils pourront retrouver dans le magazine Agir à paraître sous peu.

France-Isabelle Langlois remercie tous les membres de l'équipe ainsi que du CA d'AICF, les intervenants de l'AGA 2022, les employé.e.s de la Maison du développement durable ainsi que de l'équipe de Mutualité', les traducteurs et traductrices et, bien évidemment, tous les membres d'AICF.

AGA-15-07052022

*Sur une proposition de **Claude Savoie**, appuyée par **Marthe Savoie** il est résolu à l'unanimité de lever l'Assemblée.*

L'Assemblée est levée à 16h.

Jade Assayag

Secrétaire d'Assemblée